ADISQ

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

REVUE DES ACTIVITÉS

2017-2018

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président 4

Stratégies d'intervention 6

L'équipe de l'ADISQ
en 2017-2018..... 8

Le Conseil d'administration
de l'ADISQ en 2017-2018..... 9

ADISQ

LES FORCES VIVES DE L'INDUSTRIE

L'ADISQ, l'association professionnelle de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo, regroupe plus de 250 entreprises :

- producteurs de disques, de spectacles et de vidéos
- maisons de disques
- gérants d'artistes
- distributeurs de disques
- maisons d'édition
- agences de spectacles
- salles et diffuseurs de spectacles
- agences de promotion et de relations de presse.

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'EMPREINTE CULTURELLE : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, UNE RICHESSE COLLECTIVE

Il y a dix ans, la grande transformation de notre industrie était déjà bien amorcée : consommateurs et entrepreneurs redéfinissaient leur relation. Mais les changements législatifs, fiscaux, réglementaires et financiers — ceux qui forment le cadre entourant cette relation — auront été beaucoup plus lents à survenir, nous menant au marché inéquitable, déséquilibré et de moins en moins viable d'aujourd'hui.

Ayant occupé pendant la dernière décennie le rôle privilégié de président du conseil d'administration de l'ADISQ, j'ai pu observer de très près toute l'énergie consacrée par les entreprises membres de l'association pour continuer à poursuivre leur mission – produire des œuvres de qualité et les acheminer au public - malgré un contexte toujours plus aride. J'ai aussi été aux premières loges pour mesurer l'excellent travail accompli par mes collègues du conseil d'administration, et par la dynamique équipe de l'ADISQ.

Le travail collectif qu'ils accomplissent en est un de longue haleine. Il se caractérise par une succession de grandes batailles qui se traduisent en victoires dont les effets sont parfois difficiles à percevoir, mais qui mises ensemble, finiront par changer le cours des choses.

En matière de victoires imperceptibles, mais dont les effets pourraient être majeurs, la dernière année fut riche.

Au Québec, grâce à l'insistance de l'ADISQ, un *Plan d'action pour la musique* a vu le jour. Il ratisse trop large en regard des sommes consenties, certes, mais il constitue, pour reprendre les mots prononcés par la ministre Marie Montpetit « un premier pas » appréciable. Une nouvelle politique culturelle a aussi été publiée, qui reconnaît textuellement l'importance de l'entrepreneuriat culturel québécois. Cette dernière, d'ailleurs, a été accompagnée d'un plan d'action qui a alloué 50 millions de dollars à la SODEC pour les cinq prochaines années : une bouffée d'air frais pour cette institution essentielle au développement des entreprises culturelles d'ici, même si nous demeurons impatients de connaître la part qui sera dévolue à notre secteur.

Au fédéral, la révision de la *Loi sur le droit d'auteur* a été amorcée. Celles de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications* ont été annoncées. Les effets de ces révisions pourraient être majeurs. Et les processus ont été entamés du bon pied : le CRTC, dans un important rapport aussitôt repris par la ministre d'alors, l'honorable Mélanie Joly, a affirmé pour la première fois que dorénavant, tous les joueurs actifs en radiodiffusion, incluant les services de musique en ligne, canadiens comme étrangers, ainsi que les fournisseurs d'accès Internet, devront contribuer à notre système de radiodiffusion.

À ce stade, il est donc, enfin, permis d'espérer… mais la vigilance demeure de mise. Un nouveau pacte social, qui encadrera le marché futur de la musique, devrait émerger. J'ai confiance en l'équipe de l'ADISQ, qui poursuivra son excellent travail et contribuera de façon éclairée à toutes les réformes amorcées. Elle trouvera, j'en suis certain, l'écoute et la considération qu'elle mérite.

Cette année, nous célébrons les 40 ans de l'ADISQ, les 40 ans d'une association structurante. En 1989, dans le programme du dixième Gala de l'ADISQ, on y allait d'une métaphore bien ancrée dans son époque, comparant nos artistes à des matières premières, et la naissance de notre industrie, à la nationalisation de l'électricité :

> *Une chose dont nous n'avons certainement jamais pu douter, c'est de l'infinie richesse de nos matières premières. Des voix, des chansons, de la musique et des paroles, nous en avons toujours eu en abondance. Assez même pour, à une certaine époque pas si lointaine, en vendre (vraiment pas cher) aux industriels étrangers qui en faisaient de jolies choses que nous achetions (le gros prix évidemment), écoutions, regardions avec plaisir. C'était comme pour nos forêts, nos rivières, nos mines de fer et d'or.*
>
> *Ce que nous n'avions pas ou peu, il y a encore une génération à peine, c'étaient les moyens techniques et financiers d'exploiter tout cela, forêts, rivières, mines ou chansons.*

Trente ans plus tard, j'ai envie, à mon tour, de vous quitter sur une métaphore environnementale bien de notre époque. Nous sommes nombreux — entrepreneurs, artistes, décideurs, citoyens — à nous préoccuper de la terre que nous laisserons à nos enfants, mesurant notre empreinte écologique.

Ne serait-il pas temps que, collectivement, nous nous souciions aussi, tout autant, de l'héritage culturel que nous lèguerons ? Et si nous commencions, tous, à mesurer aussi notre empreinte culturelle ?

La pérennité d'une industrie québécoise de la musique repose sur nos épaules, sur celles :

des artistes et professionnels de l'industrie, qui doivent continuer de créer et promouvoir des œuvres riches et diversifiées

des décideurs et de législateurs, qui doivent mettre en place le cadre qui nous permettra de revenir à un marché plus équitable, équilibré et viable

des Québécois, qui doivent continuer de s'attacher aux artistes d'ici, et d'avoir envie de consommer des produits culturels qui leur ressemblent.

J'espère que tous autant que nous sommes, nous laisserons en tout temps ces principes guider nos décisions en matière de culture. Il en va de la pérennité de notre chanson, une richesse collective précieuse, mais fragile.

Claude Larivée
Président de l'ADISQ

PRINCIPALES STRATÉGIES D'INTERVENTION

A

Assurer le développement des compétences des ressources humaines de l'industrie.

FORMATION

Répondre aux besoins des entreprises en matière de professionnalisation, de gestion et de formation des ressources humaines.

COMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS

- Développer des outils de communication efficaces en vue d'informer les membres.
- Développer et produire des activités rassembleuses axées sur les besoins des membres.

B

Assurer les moyens de production, commercialisation et distribution de contenus de qualité comparable à ceux des multinationales.

DROITS

- Agir avec le milieu canadien de la musique pour un lobby efficace auprès des pouvoirs publics dans le but d'avoir une Loi sur le droit d'auteur permettant le plein contrôle de l'exploitation des contenus.
- Négocier avec les sociétés de droit d'auteur des conditions d'utilisation des oeuvres justes et équitables.

RELATIONS DE TRAVAIL

- Intervenir auprès du gouvernement et des tribunaux compétents en vue d'assurer la pleine reconnaissance du statut de producteur et le maintien d'un régime de relations de travail équilibré.
- Négocier avec les syndicats des ententes collectives justes et équitables tenant compte des petites entreprises de production.

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

- Renforcer et consolider l'industrie canadienne indépendante de la musique.
- Revendiquer des aides publiques qui devraient être suffisantes pour s'appliquer à l'ensemble des acteurs du secteur de la musique.
- S'assurer que la structure industrielle du secteur de la production musicale présente les caractéristiques suivantes :

  1. un noyau dur d'entreprises de grande taille et de taille intermédiaire;
  2. un noyau dur d'entreprises intermédiaires « en croissance »
  3. des entreprises de la « relève industrielle » dynamiques.

PRINCIPALES STRATÉGIES D'INTERVENTION

Assurer l'accès du public au contenu québécois.

AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

- S'assurer que la chanson francophone canadienne occupe une place prépondérante dans tous les éléments du système canadien de radiodiffusion.
- S'assurer que tous les éléments du système canadien de radiodiffusion contribuent financièrement au développement des contenus musicaux.
- S'assurer qu'il ne se crée pas, dans un secteur réglementé par le CRTC, des précédents qui pourraient être défavorables au milieu de la musique et ultérieurement opposables.

PROMOTION COLLECTIVE

- Assurer le plus grand rayonnement possible au contenu québécois dans toute sa diversité, en vue de maintenir et d'augmenter ses parts de marché.

DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉ

- Assurer une présence québécoise collective dans différentes manifestations nationales et internationales, en vue de soutenir collectivement les activités de développement de marchés des membres.

POLITIQUES GÉNÉRALES

- Contribuer à haut niveau à la réalisation de l'ensemble des objectifs de l'association par la promotion de politiques générales conséquentes.

AFFAIRES INTERNATIONALES

- S'investir pour participer à la mise en oeuvre, à l'échelle internationale, d'un outil garantissant aux États le droit de légiférer et d'intervenir en matière de politiques culturelles.
- Participer au niveau international aux travaux des regroupements d'associations de producteurs indépendants.

VEILLE INDUSTRIELLE ET RECHERCHE

- Fournir aux membres de l'ADISQ une information stratégique à jour sur les initiatives, modèles commerciaux et tendances de partout dans le monde pouvant influencer leurs décisions d'affaires.

L'ÉQUIPE DE L'ADISQ

2017-2018

DE GAUCHE À DROITE :

1ère rangée : Anne-Marie Lanthier, Julie Péloquin, Leïla Karnas-Azzaoui, Nicole Lalonde, Solange Drouin, Lyette Bouchard, Julie Gariépy, Kathy Leclerc.

2e rangée : Natalie Chevrier, Amélie Boudreau, Philippe Leblanc, Marie-Julie Desrochers, Annie Provencher, Stéphanie Hénault, Simon Prud'homme.

Absent de la photo : David Lefebvre.

Direction générale

Solange Drouin
Vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale

Lyette Bouchard
Directrice générale adjointe

Administration

Natalie Chevrier
Chef comptable

David Lefebvre
Coordonnateur du palmarès et support T.I.

Anne-Marie Lanthier
Coordonnatrice aux affaires associatives

Julie Péloquin
Secrétaire réceptionniste

Galas et communications

Julie Gariépy
Productrice exécutive et directrice des Galas de l'ADISQ
Directrice de la promotion collective

Kathy Leclerc
Directrice des communications et des partenariats

Nicole Lalonde
Coordonnatrice aux inscriptions-événements

Leïla Karnas-Azzaoui
Coordonnatrice des galas de l'ADISQ et de la promotion collective

Affaires réglementaires et recherche

Annie Provencher
Directrice des affaires réglementaires et de la recherche

Marie-Julie Desrochers
Analyste
Affaires réglementaires et recherche

Philippe Leblanc
Agent de recherche
Affaires réglementaires

Relations de travail

Stéphanie Hénault
Directrice des relations de travail et responsable des partenariats pour le spectacle

Simon Prud'homme
Conseiller aux relations de travail

LE CA

2017-2018

DE GAUCHE À DROITE :

Gourmet Délice, Jean-François Renaud, Eli Bissonnette, Julie M. Fournier, Nathalie Corbeil, Martine Rozon, Steve Jolin, Raymond Duberger, Philippe Archambault, François Bissoondoyal, Christian Breton et Pierre Gladu.

N'apparaissent pas sur cette photo : Sandy Boutin et Claude Larivée

Président

Claude Larivée
La compagnie Larivée Cabot Chambagne

Président sortant

Paul Dupont-Hébert
Tandem.mu

Vice-président Disque

Eli Bissonnette
Dare to Care Records

Vice-président Spectacle

Philippe Archambault
Disques Audiogram

Vice-présidente Vidéo

Martine Rozon
Productions
Juste pour rire II

Secrétaire

Nathalie corbeil
Nat corbeil

Trésorier

Raymond Duberger
Disques Artic

Administrateurs

François Bissoondoyal
L'Équipe Spectra

Sandy Boutin
Festival de musique émergente

Christian Breton
Musique Select

Julie M. Fournier
Analekta

Gourmet délice
Bonsound

Pierre Gladu
Instinct musique

Steve jolin
Disques 7e ciel

Jean-François Renaud
Concertium

6420, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2R7
514 842-5147 514 842-7762 info@adisq.com
adisq.com

Tous droits réservés. © 2018 – Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.

Textes : ADISQ
Conception graphique : KargoGrafik
Photographies : Louis-Charles Dumais